

**Création de Société par Actions Simplifiée****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, CIC PARIS BERCY ENTREPRISES 8 PLACE DES VINS DE FRANCE 75012 PARIS déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 10 000 €.

Monsieur Eric BENDAVID, représentant de la société 48 NDV S.A.S S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 22 AVENUE PIERRE 1ER DE SERBIE 75116 PARIS, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
La Société FONCIERE RENAISSANCE	500	5 000 €
La Société MIMCO Capital	500	5 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 07 janvier 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

Adrienne LEICKNAM
Chargée d'affaires entreprises

CIC
10914 Agence BERCY ENTREPRISES
8 place des Vins de France
75012 PARIS